

«INTENTIONS AMORALES ET ANTISOCIALES» CONTRE
«MORALE SOCIO-ÉTHIQUE PLUS ÉLEVÉE»

Sur la criminalisation des réfugiés et des personnes déplacées dans les zones
d'occupation occidentales et dans l'ancienne République fédérale d'Allemagne

Volker Zimmermann

L'attribution de comportement criminel à des minorités et des immigrants est un phénomène aussi vieux qu'actuel. Comme on peut le voir à l'exemple des Allemands expulsés d'Europe de l'Est et réimplantés de force après la Seconde Guerre mondiale, une telle criminalisation pouvait aussi toucher des personnes parlant allemand : les millions de «réfugiés et déplacés» venus dans les zones d'occupation allemandes étaient souvent considérés non seulement comme de nouveaux arrivants indésirables, mais étaient en fait vus comme des voleurs et une menace à la sécurité publique. La contribution suivante examine comment une «criminalité de réfugié» spécifique, prétendue ou réelle, a été traitée dans les recherches sociologiques et criminalologiques ouest-allemandes et comment les résultats pourraient être intégrés dans une histoire générale de la criminalisation d'«autres».